

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine

2116-CPR-GK401-1

Conformément au règlement 305/2011/UE du parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement sur les Produits de Construction CPR), ce certificat établi pour les produits de construction

Granulats pour béton

produit par ou pour

Léman Granulats SA
Rte de Bière
Les Délices 20
CH-1143 Apples

et produit dans l'usine de

Léman Granulats SA
Gravière des Délices
CH-1143 Apples

atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et la vérification de la constance des performances telles que décrites dans l'annexe ZA de la norme

EN 12620:2002+A1:2008

sont appliquées selon le système 2+, que les caractéristiques de performance des produits ont été appliquées, et que le contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites.

Le présent certificat a été délivré initialement le 15.02.2018. Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans les spécifications techniques harmonisées ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production des produits ne sont pas modifiés de manière significative, sous réserve d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme de certification du contrôle de la production en usine.

Wildegg, 17. septembre 2020

Roland Weiss
Directeur

